**Communiqué de presse – Action pour les sans-papiers**

**Déconfinons les droits des sans-papiers. Contre le virus, la régularisation, c’est maintenant !**

**Ce 4 mai marque le début d’un déconfinement progressif en Belgique. A cette occasion, de nombreux citoyen-ne-s et associations, au travers de la plateforme sans-papiers, manifestent à leur manière. Ils - elles veulent attirer une nouvelle fois l’attention des pouvoirs publics sur la situation des oublié-e-s de la crise du COVID-19. Banderoles, affiches aux fenêtres et réseaux sociaux porteront leur message à travers tout le pays.**

**#LaBelgiquePeutAussiRégulariserLesSansPapiers**

Depuis le 14 mars, la population est confinée. Certaines personnes le sont dans des conditions extrêmes, on les a appelés pudiquement « les oublié-e-s du confinement »… Pour elles, pour eux, aucune protection. Parmi celles et ceux-ci, les sans-papiers :

* celles et ceux qui sont restés détenu-e-s dans les centres fermés en vue d’une expulsion alors que celles-ci ne peuvent plus avoir lieu, confiné-e-s dans la promiscuité et l’absence de dispositifs sanitaires, privé-e-s de tout contact avec leurs proches ;
* celles et ceux qui sont confiné-e-s sans ressources, dans la précarité des bâtiments qu’elles et ils occupent collectivement, toutes et tous également dans la promiscuité, et ignoré-e-s des pouvoirs publics, dépendant de la seule solidarité de leurs soutiens ;
* celles et ceux qui, également sans ressources, doivent garder les enfants dans quelques mètres carrés, sans équipement ni aide pour que les enfants effectuent les travaux scolaires demandés ;
* celles et ceux qui errent dans les rues, dans les parcs, sans abris ni protection ;
* …

**Et pourtant des sans-papiers se mobilisent pour toutes et tous.**

Dans le cadre de ce confinement des femmes sans papiers liégeoises ont montré combien elles et leur travail étaient indispensables à la collectivité : elles ont fabriqué bénévolement plusieurs milliers de masques en tissu et les ont envoyés vers les maisons de repos, les homes, vers de nombreux-ses travailleurs-ses de la santé, des aide-familiales, de nombreux « citoyens » … palliant ainsi la défaillance gouvernementale.

Et pourtant comme les autres sans-papiers, elles n’ont pas de droit, pas de statut, ne perçoivent pas de salaire, n’ont pas de sécurité sociale. Elles n’ont accès, difficilement, qu’à une aide médicale partielle et difficile à obtenir. Leurs enfants qui côtoient les nôtres dans nos écoles ne disposent pas du minimum nécessaire pour leur protection ni pour l’accompagnement de leur scolarité.

**Tout le monde doit être protégé de la même manière**

Le coronavirus a changé nos vies. Il sera encore présent dans les mois qui viennent. Chacun.e doit recevoir la même protection : un logement, une alimentation convenable, un accès égal à la prévention, aux moyens sanitaires, aux soins médicaux, à la justice, et pour les enfants un soutien scolaire digne de ce nom. Cela n’est possible qu’en ne laissant pas certaines catégories de la population de côté lors du déconfinement - a fortiori les plus vulnérables ou fragilisées-, et en permettant aussi aux sans-papiers une ouverture progressive à l’espace public dans des conditions dignes et saines pour tous-tes (masques, gels, gants), et une égalité de droit !

**Le droit de travailler est vital**

Faut-il rappeler l’article 23. 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme : « Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage » ?

Parmi ces droits figure donc le droit de travailler dans de bonnes conditions et suivant les règles de protection de circonstance. L’exemple de l’atelier des masques solidaires montre à suffisance combien le travail des sans-papiers peut bénéficier à la société toute entière. De tout temps des femmes et des hommes sans papiers ont travaillé : notamment dans l’agriculture, dans la construction, dans le nettoyage, et les soins aux personnes, travail invisible dont on vient de redécouvrir toute l’importance et dont l’épidémie nous révèle les pénuries … Ces travaux, elles et ils les effectuent depuis longtemps, avec des rémunérations infimes et dans des conditions indignes.

**Pourquoi la régularisation est au bénéfice de toute notre société**

Les régulariser est une question de salubrité publique, de droits humains et de reconnaissance du travail accompli, aujourd’hui sans protection aucune ! Comme le clament de plus en plus de voix en Belgique et en Europe, cette régularisation est un instrument-clé pour participer à l’éradication de l’épidémie COVID-19. Elle permet, d’une part, une amélioration sanitaire collective au bénéfice de toutes et tous les citoyen-ne-s ; et, d’autre part, elle met au service de la collectivité une immense motivation et les compétences trop souvent ignorées et sous-payées de celles et ceux qui veulent œuvrer au bien-être commun.

**#LaBelgiquePeutAussiRégulariserLesSansPapiers**

Malheureusement, depuis 2009, les régularisations se sont réduites comme une peau de chagrin. Entre 100.000 et 150.000 personnes sont ainsi privées des Droits Humains les plus élémentaires. Il est temps de réformer la loi pour une régularisation sur base de critères clairs, avec une commission indépendante et permanente de régularisation.

C’est pourquoi nous appelons les citoyen-ne-s, mais aussi les élu-e-s, à tous les niveaux de pouvoir, communal, régional, communautaire, fédéral à nous soutenir.

**Déconfinons les droits des sans-papiers : #ContreleViruslaRégularisationc’estMaintenant**

**Ce lundi 4 mai, nous mettrons des banderoles, des affiches à nos fenêtres et nous manifesterons sur les réseaux sociaux**.

***La Plateforme sans-papiers***

Contacts presse : ….